



SUJET : ETHIQUE-DEONTOLOGIE GOUVERNEMENT HOPITAL JUSTICE MEDECINS MEDICO-SOCIAL PATIENTS-USAGERS PRISON PSYCHIATRIE-SANTE MENTALE

La contrôlease générale des lieux de privation de liberté souhaite recruter plus de médecins

(Par Valérie LESPEZ et Marion HENRY)

PARIS, 9 septembre 2014 (APM) - La nouvelle contrôlease générale des lieux de privation de liberté (CGLPL), Adeline Hazan, souhaite recruter davantage de médecins dans son équipe, a-t-elle indiqué lors d'un entretien à l'APM lundi.

Adeline Hazan, magistrate et ancienne maire PS de Reims, a été nommée CGLPL le 16 juillet, rappelle-t-on (cf MHRGG002). Lors de son audition à l'Assemblée nationale pour approuver sa candidature, elle avait indiqué qu'elle souhaitait s'inscrire dans la continuité du travail mené par son prédécesseur, Jean-Marie Delarue (cf APM MHRG2004)

Elle a rappelé lors de cet entretien à l'APM que l'équipe du CGLPL était composée de contrôleurs permanents exerçant à temps plein et de contrôleurs extérieurs, "qui font en moyenne une mission par mois", ce qui représente en tout une quarantaine de personnes.

Elle a également relevé que son prédécesseur, Jean-Marie Delarue, avait obtenu la création de trois postes de contrôleurs permanents supplémentaires, qui seront effectifs en janvier 2015.

"Il faut absolument que nous ayons des médecins", a insisté Adeline Hazan, parce que "la loi de mai 2014 a étendu les pouvoirs du contrôleur général en lui donnant la possibilité d'avoir accès aux documents médicaux sous réserve que ce soit un médecin" qui les consulte (cf APM VLRER001), mais aussi parce que "les médecins de l'équipe sont soit partis, soit en train de partir". Elle a précisé que si le mandat du CGLPL était de six ans, l'engagement des contrôleurs était de trois ans en général.

Elle a indiqué rechercher notamment des contrôleurs extérieurs, des personnes dont l'activité professionnelle leur permet de dégager du temps pour les missions et la rédaction des rapports afférents, ou de "jeunes retraités".

Actuellement, une contrôlease permanente, Betty Brahmy, est psychiatre, mais elle devrait quitter ses fonctions dans quelques mois. Le psychiatre Cyrille Canetti, nommé fin août, doit prendre ses fonctions mercredi 15 octobre, rappelle-t-on (cf APM VLRHP002). L'équipe des contrôleurs extérieurs compte actuellement deux médecins, indique le CGLPL sur son site internet.

"Il est plus difficile de trouver des médecins que d'autres professions, et c'est logique. Un médecin généraliste peut [difficilement] quitter son cabinet" pour s'engager au CGLPL, a commenté Adeline Hazan. Elle a également remarqué que [l'appel à candidatures](#) effectué pour les missions de contrôleurs extérieurs n'avait pas généré beaucoup de candidatures de médecins.

UNE "REFLEXION METHODOLOGIQUE"

Adeline Hazan a par ailleurs confirmé vouloir mettre en place une commission de suivi et d'évaluation en interne pour, notamment, améliorer les suites données aux avis et recommandations (cf APM MHRG2006). "Pour le moment, je m'attaque surtout à une réflexion méthodologique sur [la façon d']écluser les rapports en souffrance, et comment on peut, dans l'avenir, établir une méthode qui fera que nous, on pourra envoyer les rapports aux ministres plus rapidement et que, du coup, on pourra aussi exiger des ministres qu'ils répondent plus rapidement", a-t-elle précisé.

Elle a rappelé que le nombre de visites réalisées était "extrêmement important, 150 par an", ce qui voulait dire que "les contrôleurs permanents sont 15 jours par mois en mission et 15 jours par mois

en rédaction. Les missions et la rédaction étant très prenantes, il y a forcément un retard qui s'accumule, retard sur lequel je veux travailler".

Adeline Hazan a aussi précisé vouloir engager "un travail interne, pour que nous puissions avoir une réflexion et une compilation thématique, de façon à avoir un regard plus rapide sur tout ce qui a été fait sur tel thème dans les prisons ou tel thème dans les hôpitaux psychiatriques".

RENCONTRE AVEC LE MONDE DE LA SANTE EN OCTOBRE

La CGLPL a indiqué à l'APM qu'elle était actuellement en train de recevoir les acteurs des secteurs concernés par son champ, "tous les syndicats, toutes les associations, les ministres, les députés qui comptent sur ces sujets, toutes les autres autorités indépendantes", comme la Cnil. Elle a indiqué qu'elle avait aussi réalisé sa première mission "la semaine dernière", dans un centre éducatif fermé près de Mont-de-Marsan.

Les "rencontres santé sont calées" sur la fin septembre et le mois d'octobre, a-t-elle précisé. Son agenda de septembre en ligne sur le site du CGLPL fait état d'une rencontre avec Patrick Bouet, le président du Conseil national de l'ordre des médecins vendredi 19 septembre, d'un entretien avec l'Association des établissements participant au service public de santé mentale (Adesm) vendredi 26 septembre, ou encore d'une entrevue avec Patrick Serre, président de l'association des professionnels de santé exerçant en prison (Apsep), mardi 30 septembre.

Interrogée sur les premiers rendez-vous réalisés et sur ce que les professionnels attendaient d'elle, Adeline Hazan a notamment évoqué, pour l'administration pénitentiaire et "la justice en général", les attentes des personnels qui souhaitent "que la difficulté des conditions de travail puissent être dénoncées et reprises avec le prisme 'libertés individuelles et droits fondamentaux'".

Lors de cet entretien avec l'APM, la contrôlease générale a par ailleurs exprimé son souhait d'homogénéiser les pratiques lors des examens médicaux en prison (cf APM MHRI8003).

vl/mh/ab/APM polsan
redaction@apmnews.com

VLRI9002 09/09/2014 15:42 ACTU

©1989-2014 APM International.